

Du 21 Mai 1938

12e assemblée générale du 21 Mai 1938 à 9 $\frac{1}{4}$ heures au collège
du Marin.

Présidence: Mr. Marcel Carrard, Président.

Ordre du jour:

- 1 Appel.
2. Procès-verbal.
- 3 Rapport du Comité au sujet de la gestion des comptes.
- 4 Rapport des vérificateurs de comptes.
- 5 Fixation de la cotisation.
- 6 Admissions.
- 7 Nominations des vérificateurs de comptes.
- 8 Divers.
- 9 Histpire de Marin, Causerie.
- 10 Conférence par Mr. le chef du Département de l'Industrie,
Mr. Jean Humbert, Président du Conseil d'Etat sur l'organisation
professionnelle.

1. L'appel fait constaté la présence de 28 Membres.
2. le Procès verbal de la dernière assemblée, tenue à Lignièrès le
22 Mai 1937 et lu et adopté avec remerciements à son auteur.
3. Le Président Mr. Carrard, rapporte sur l'activité du Comité
pendant l'exercice 1937/38, en rappelant que le Comité met toujours
ses services à la disposition de ses sociétaires, tout spécialement
pour discuter la question "Caisse de retraite".

Après avoir sollicité le Contrôle des communes, le Comité
a soumis à cet office un préavis sur la manière dont il envisa-
geait que le contrôle des comptes de communes pourrait se faire
avec un minimum de frais, contrôle établi par l'adoption d'un
article 34 bis à la loi sur les communes. Le Président donne
lecture de la lettre du 14 Décembre 1937 adressée au Contrôle
des communes, par laquelle nous exposons nos idées sur ce con-
trôle.

Le rapport de la gestion est approuvé par l'assemblée.

4. Le Caissier, Mr. Luder, donne connaissance des comptes qui
bouclent par un boni de Fr 89.-- notre capital est de Fr 1387.06.
MM. Jacot et Guinchard fonctionnent comme vérificateurs de
compte en remplacement de MM. Matile et Benoît. Après un poin-
tage minutieux la commission propose à l'assemblée d'adopter les
comptes et d'en donner décharge au caissier, ce qui est fait avec
remerciements.
5. La cotisation reste fixée à Fr 6.--
6. Admissions: Est reçu comme membre actif de la Société, Mr. René
Clottu, caissier communal à Cornaux.
7. Vérificateurs de comptes. Sont nommés pour l'exercice 1938/39
MM. Matile et Benoît.
8. Divers.
La question de "Caisse de retraite" à l'étude depuis si longtemps
est reprise par MM. Martin et Nussbaum. Ce dernier demande s'il
ne serait pas possible d'obtenir une solution de la caisse de
retraite ainsi qu'une sécurité pour la veuve et les descendants,
par arrêté. Mr. Monnier relève que les conseils communaux s'y
opposeront. Mr. Rognon, contrôleur des communes, dit qu'il serait
difficile de régler cette question par arrêté. D'autre part le
rachat pour les employés âgés serait trop élevé.
La question des traitements trop fortement réduits au
cours de ces dernières années est reprise par Mr. Nussbaum qui
expose la situation difficile se trouvent certains de nos

collègues. Il rappelle également que l'avenir des vieux fonctionnaires et de leurs familles reste dans l'incertitude, et dépend de la plus ou moins bonne volonté des autorités communales.

Mr. Rognon relève que le Contrôle des Communes ou le Département interviendra auprès des autorités communales en faveur des vieux fonctionnaires qui quittent leur emploi. En outre, il veillera à ce qu'aucun nouveau contrat d'engagement ne soit conclu, sans prévoir dans la mesure du possible, une assurance retraite. Cette intervention pour se faire ensuite d'une demande de notre société.

Dans un autre ordre d'idées, Mr. Racine de Boudry fait remarquer que la fonction d'administrateur communal n'est régie par aucune disposition légale, et émet le vœu que cette situation soit régularisée.

Après la séance administrative, nous avons le plaisir d'entendre notre ami. Mr. Jean Vuille, qui a su faire revivre pour nous, malgré le peu de temps dont il disposait, "deux siècles de l'histoire de Marin". Nous lui en exprimons ici toute notre reconnaissance.

Puis Mr. Jean Humbert, Président du Conseil d'Etat, chef du Département de l'Industrie présente une conférence sur l'organisation professionnelle, telle qu'il la conçoit ensuite de l'abolition à Genève de la loi Duboule.

Cet exposé d'une future législation du travail a vivement intéressé les auditeurs et nous exprimons à Mr. Humbert toute notre gratitude d'avoir bien voulu nous consacrer une journée entière malgré ses occupations absorbantes.

La séance close, un diner nous réunissait à l'Hôtel du Poisson, puis joyeux nous partons en autocar visiter le musée et les ruines d'Avanches. Cette visite se fait sous la direction de Mr. Bourquin professeur, conservateur du musée archéologique cantonal, qui grâce à son érudition, nous retraça une page importante de l'histoire de notre pays.

Au nom de la Société des Administrateurs
et fonctionnaires des communes Neuchâtelaises:
Le Secrétaire:
Le Président:

Rognon *Donjeur*